

**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

R
M



14122481

JURIDICAL DE COMMERCE

12 JUNI 2014

Greffé

1201403

N° d'entreprise : 0476733125

Dénomination

(en entier) : **IMMO C.C.**

(en abrégé) :

Forme juridique : Société privée à responsabilité limitée

Siège : Rue de la Procession ,61 - 1310 La Hulpe
(adresse complète)

Objet(s) de l'acte : Nomination d'un second gérant

Conformément au procès-verbal de l'AGE du 21 Mars 2014.

Après délibération, l'assemblée prend les décisions suivantes concernant l'ordre du jour:

Démission de Monsieur Roberto Venturi

L'assemblée prend acte de la démission de Monsieur Roberto Venturi, domicilié 79 Avenue de Berchem-Ste-Agathe -1081 Koekelberg et ce à partir du 21 mars 2014.

Nomination de Michel Vandebosch

Les associés se réunissant ont décidés de nommer comme second gérant de la société, Monsieur Michel Vandebosch, domicilié rue du presbytère, 12 à 5562 Custinne.

Le mandat de M. Vandebosch ne sera pas rémunéré.

Michel Vandebosch
Gérant

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 24/06/2014 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature